



**CONTRE LA RÉPRESSION
ET POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

**SOUTIEN À L'UNION DÉPARTEMENTALE
CGT DU NORD
ET À SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
JEAN-PAUL DELESCAUT**

Le 20 octobre dernier, à 6 heures du matin, notre camarade Jean Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union Départementale CGT 59, était menotté et emmené manu militari pour une garde à vue au commissariat de Lille sous les yeux incrédules et choqués de sa famille. Le reproche fait à notre UD ? Un tract de soutien au peuple martyr de Gaza, pilonné par l'armée d'occupation.

Fidèle à la ligne historique internationaliste de la CGT, notre Union Départementale, par la voix de Jean Paul, défendait, comme la totalité des forces progressistes du monde, révoltées par l'impunité sioniste, un peuple assiégé, affamé, massacré. Dans une guerre coloniale, il y a un agresseur, ici Israël, et un agressé, ici la Palestine. On ne saurait les placer au même niveau, ce que rappelait très justement le tract incriminé. C'est une règle de base du Droit International, mais aussi une évidence pour tout militant luttant pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et contre l'horreur coloniale.

C'est cette évidence qui vaut maintenant à notre camarade Jean Paul Delescaut une comparution au tribunal correctionnel de Lille pour « apologie de terrorisme » le 28 mars prochain.

Alors que le pogrom antipalestinien perpétré sur la bande de Gaza ne peut plus cacher aux yeux du monde son caractère génocidaire,

Alors que tous les peuples du monde, tous les gouvernements du monde (et même, face à cette situation de plus en plus intenable, certains gouvernements occidentaux pourtant complices du génocide en cours) implorent un cessez-le-feu,

Nous, Union Locale CGT de Roubaix, affirmons que notre Union Départementale, dont nous partageons les propos, plus pertinents que jamais, se trouve du bon côté de l'Histoire, et que ceux qui nous répriment et tentent de nous censurer et de nous mater, feront honte aux générations futures.

Nous réaffirmons notre soutien total à notre secrétaire départemental, et l'honneur qui est le nôtre d'être représentés par lui dans le Nord. Nous appelons à signer la pétition de soutien en lien ci-dessous, et à venir en masse soutenir notre camarade Jean Paul devant le tribunal de Lille le 28 mars prochain (un préavis de grève est déposé pour l'occasion).

Ne laissons pas le pouvoir bâillonner notre combat pour la Paix et contre les criminels contre l'humanité !

Roubaix, le 12 mars 2024